



# Ré-ouverture de l'ERC

Consignes pour les ateliers durant l'épidémie de COVID 19

L'ERC Littoral reprend ses activités, dans un premier temps, uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez contacter l'ERC du lundi au samedi aux horaires habituels.

- ✓ Les **ateliers vont reprendre progressivement dans le respect des mesures sanitaires** recommandées par les pouvoirs publics :
  - Accès aux ateliers réservés aux personnes ne présentant aucun signe de Covid-19 : nous vous appellerons la veille de l'atelier pour vérifier que vous n'avez pas de symptômes,
  - Lavage des mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée de chaque salle,
  - Port du masque obligatoire (pour les personnels de l'ERC et les usagers) si vous n'en disposez pas, il vous sera fourni à l'entrée,
  
- ✓ Les ateliers auront lieu en **groupe restreint de 3 à 4 personnes** maximum, s'ils ne peuvent pas avoir lieu en extérieur, **ou en individuel**.
  
- ✓ Ainsi l'activité physique adapté (APA) se fera par groupe de 4 maximum à l'extérieur (marche nordique) ou en individuel à l'intérieur. Pour les activités nécessitant un tapis de sol (sport, yoga) nous vous demandons d'apporter votre tapis personnel, ou à défaut une grande serviette.

**N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement !**

- Coordonnatrice, Caroline PETITPRE :

**03 21 99 34 66** ou **06 19 10 15 83** ou [erc.littoral@gmail.com](mailto:erc.littoral@gmail.com)

- Secrétariat : **03 21 99 34 65** ou [secretariat.erc.littoral@gmail.com](mailto:secretariat.erc.littoral@gmail.com)